

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N) - BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel n° 159 - 3^e trimestre 2018
Bureau de dépôt - Liège x - P202 391

Édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Rue Jean d'Outremeuse, 93 - 4020 Liège
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

EDITO

Chers lecteurs,

C'est bien l'Action Réfugiés nouvelle mouture que vous tenez entre les mains. Nouveau logo, nouvelle maquette mais même approche. Nous continuerons à vous informer de l'évolution de nos projets et des réflexions que notre pratique de terrain nous inspire mais nous entendons soigner davantage la présentation de nos supports et diversifier nos canaux de communication pour nous rapprocher de vous et élargir notre audience.

Dominique Pire avait réussi à capter le regard du monde entier sur son action. Un Prix Nobel ça met extraordinairement en lumière vos réalisations et vos propos. Soixante ans plus tard, le relai est passé entre les mains de plusieurs générations de travailleurs et de donateurs. L'action se perpétue mais l'impact de l'aura du Père Pire sur l'association s'estompe au fil du temps. Les « consciences » ont pourtant encore et toujours besoin d'être tenues en éveil : partout en Europe se lèvent des populistes qui cherchent – parviennent parfois – à imposer leurs « solutions ». La question migratoire fait tanguer la très fragile cohésion européenne et certains nous incitent à renoncer purement et simplement aux droits humains fondamentaux, ces piliers sur lesquels re-

posent nos démocraties. Sur le terrain, les droits se restreignent d'année en année et encore faut-il souvent se battre pour les rendre effectifs.

Ne soyons pas grandiloquents. L'attention renforcée que nous entendons porter à notre communication ne changera pas la face du monde mais souvenons-nous que l'initiative lancée en son temps par Dominique Pire, aussi modeste qu'elle ait été, a changé la destinée de centaines voire de milliers de personnes.

Il peut être délicat, pour une association, de chercher à faire évoluer son image. Nous savons que parmi nos plus fidèles soutiens, certains nous apprécient parce qu'ils savent que leur contribution alimente des projets concrets au bénéfice de notre public et non de coûteuses dépenses d'équipements ou de communication. Que ceux-là se rassurent : nous avons simplement saisi, pour un investissement très raisonnable, l'opportunité de nous adjoindre les compétences d'une professionnelle de la communication avec pour objectif de redyna-

miser notre visibilité et ainsi de sensibiliser un plus large public.

Nous sommes une vieille association. Nous sommes fiers du travail réalisé et de l'expérience engrangée mais nous devons porter notre regard vers l'avant pour répondre aux nouveaux défis qui se présentent. Gageons que vous nous soutiendrez dans cette démarche.

N'hésitez pas à nous dire ce que vous pensez de notre évolution. Les critiques font avancer...

Anne-Françoise Bastin





Anne-Françoise Bastin
Responsable du

service social

I : Communiquer, une nécessité absolue à notre époque ?

AF : Beaucoup d'associations sont fragilisées par une évolution qui impose d'être vu pour exister. Pour mener à bien des projets, nous avons besoin tout à la fois de subsides et de dons. Tant les pouvoirs subsidiaires que les donateurs – en particulier les jeunes – ont de nouvelles attentes. Il ne suffit plus d'expliquer ce que vous faites et pourquoi vous le faites, encore faut-il investir les nouveaux canaux qui atteindront un public large. Cela demande du temps, des compétences spécifiques et un minimum de moyens.

I : C'est un métier en soi ... Qui dit nouveau métier dit nouveau budget j'imagine...

AF : Cela faisait des années que l'on déplorait notre incapacité à éveiller davantage d'intérêt pour notre action. Nous faisons du mieux que nous pouvons pour nous exprimer clairement mais nous n'avions ni compétence ni temps à consacrer au graphisme, à l'organisation d'événements, bref à travailler sur notre visibilité. Lorsque Patrick Verhoost (qui signait la plupart de nos édito) est parti à la retraite, il a « libéré » un nombre important de points APE que son successeur ne pouvait pas accueillir. Nous en avons donc profité pour réorienter cette « aide à l'emploi » vers un poste communication. On va pouvoir avancer sur ce nouveau terrain sans que cela n'affecte les budgets consacrés aux programmes sociaux.

I : Qui dit nouveau métier dit nouveau regard, non ?

AF : Absolument. Nouvelles discussions pour définir qui on est, quel message on veut faire passer, quelles priorités on se donne. Il n'est pas aisé pour une association qui promeut l'expérience et le dialogue, à l'extérieur mais aussi en interne, de définir un positionnement. Après en avoir discuté pas mal, nous nous sommes fixés pour objectif de continuer à témoigner de ce que nous observons sur le terrain et de dénoncer les dérives.

I : Les dérives... qu'entendez-vous par là ?

AF : Essentiellement tout ce qui met à mal le droit, qu'il soit national ou international. Les situations où les lois sont bafouées, où les réformes portent atteinte aux droits fondamentaux, où les pratiques sont indignes...

I : Il s'agit de faire évoluer les mentalités. Votre ambition n'est-elle pas également de récolter davantage de moyens d'actions ?

AF : Il nous faut plus de moyens. Le rapport à l'argent est compliqué pour les travailleurs du non-marchand. On a énormément de scrupules à demander. On observe pourtant que les grosses organisations, qui n'hésitent pas à répéter leurs appels, récoltent énormément d'argent. Les Belges ne rechignent pas à mettre la main au portefeuille. Puisque nos projets tiennent la route, puisque nous en sommes fiers, pourquoi ne ferions-nous pas l'effort de mieux les faire connaître ? Disposer de davantage de moyens nous permettra de faire plus encore.

I : Quel est, à votre sens, votre meilleur atout ?

AF : La connaissance du terrain. Des milliers de citoyens se mobilisent actuellement en faveur des migrants et

c'est génial. Chacun ne peut cependant donner que ce qu'il a. Ce que nous avons et que peu d'acteurs ont, c'est une expertise de la question, fruit d'années de pratique, de formations, de veille systématique. Quand on conjugue ces connaissances avec celles des migrants, de leur entourage, de leur avocat, on obtient des résultats. Et quand, dans un dossier sensible, on réussit à obtenir un séjour, un statut de réfugié, un visa de regroupement familial, on est vraiment heureux. Parce que ces victoires changent fondamentalement la vie d'êtres humains.

I : Un exemple ?

Je pense à une vieille dame syrienne impotente qui survivait péniblement dans un camp de réfugiés en Irak et pour qui nous avons obtenu un visa humanitaire. A une autre qui, après plusieurs années de séjour illégal en Belgique, a reçu un statut de réfugiée qui lui a permis de se soustraire aux maltraitances graves qu'elle vivait en famille. Un dossier sur lequel peu de gens auraient parié ! Autre grand moment lorsqu'une collègue a retrouvé la famille d'un réfugié, perdue en exil depuis des années, et l'a aidée à traverser de multiples difficultés pour finalement obtenir des papiers en Belgique.

I : Ce sont de belles histoires...

AF : Celles qui nous ont le plus touchées même s'il y en a beaucoup d'autres. En les énumérant de manière aussi brève, on pourrait croire qu'il suffisait de demander pour obtenir. Derrière chaque dossier cependant, il y a un travailleur social qui a donné de sa personne. On veut que les donateurs en soient vraiment conscients et qu'ils soient convaincus qu'ils contribuent à orienter le cours d'un certain nombre de vies.

Propos recueillis par Lelita Pineiro Perez



Façoise Grisay
Chargée de communication

Comment êtes-vous arrivée dans l'association ?

Graphiste depuis plus de vingt ans, j'ai répondu à l'offre d'emploi lancée par l'Aide aux Personnes Déplacées parce qu'elle pouvait me permettre d'allier mes deux principaux centres d'intérêt : la communication et le soutien aux réfugiés. Je parraine un MENA (Mineur Étranger Non-Accompagné) et je suis membre bénévole du CA d'une autre association active dans l'accompagnement des réfugiés. C'est avec énormément d'enthousiasme que j'ai rejoint l'équipe fin mars 2018.

Quelles ont été vos premières impressions ?

J'ai tout de suite été séduite par le professionnalisme et l'implication de mes nouvelles collègues qui se démènent chaque jour pour dénouer les problématiques extrêmement complexes avec lesquelles arrivent les usagers ; et impressionnée de voir qu'après tant d'années de pratique, l'engagement, l'empathie, la volonté de trouver des solutions est toujours aussi forte. Impressionnée aussi par la cohésion de l'équipe qui s'écoute, partage et se soutient dans sa confrontation quotidienne à des situations de vie parfois dramatiques.

Comment envisagez-vous votre mission ?

Ayant travaillé dans les secteurs marchand et non marchand, j'ai pu me rendre compte que souvent, les associations rechignent à travailler leur communication. Or je pense que sans tomber dans les travers de la pub, il est essentiel pour elles de réfléchir à une stratégie de communication efficace. Il ne s'agit pas ici de « vendre » un produit ou un service, mais bien de valo-

riser les actions menées, de les diffuser plus largement pour ainsi sensibiliser un plus vaste public.

Travailler sa communication implique une réflexion sur qui on est, quels objectifs on se fixe, quelles priorités on se donne. Et au-delà des opinions ou sensibilités individuelles, il s'agit de se (re)mettre d'accord sur un projet commun. La réflexion demande un temps d'arrêt que, dans le rush quotidien, les travailleurs n'ont pas souvent le temps de prendre. Mais la démarche est intéressante pour l'équipe parce qu'elle se révèle fédératrice.

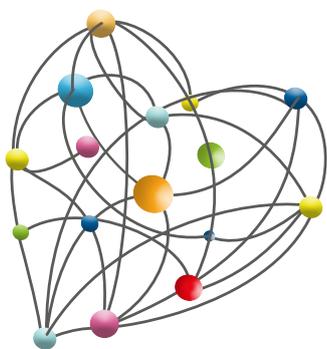
Ensuite, produire des outils de communication va permettre de donner une visibilité à tout ce travail qu'accomplit chaque jour l'équipe, une vitrine des activités qui, je l'espère, va amener plus de gens à nous soutenir via des dons ponctuels ou récurrents. Car il en va de la continuité de nos activités : les politiques actuelles ne donnent pas particulièrement la priorité aux actions dans le domaine social et il est indispensable de trouver des sources de financement alternatives.

Quels outils de communication ?

J'ai commencé par « rajeunir » l'identité visuelle en proposant un nouveau logo qui est décliné sur différents supports (entêtes de lettre, cartes de visite, Action Réfugiés). Si l'habit ne fait pas le moine, une belle image participe à cette démarche fédératrice et a donné, je pense, un coup de « peps » à l'association.

Le site internet va lui aussi être refondu et complété pour qu'il reflète mieux l'ensemble de nos actions.

Une page Facebook a été lancée. Nous relayons des informations, points de vue, actualités concernant la question migratoire. Nous y publierons aussi les événements que nous organisons et



sans doute des témoignages de migrants, des interviews de travailleurs, ... Aujourd'hui, Facebook est devenu un canal incontournable et a l'avantage de permettre une diffusion de l'information qui peut devenir exponentielle et ce, gratuitement.

Une brochure de présentation de l'association destinée au grand public et un flyer d'information pour les usagers sont en cours de réalisation.

Plusieurs projets sont par ailleurs sur les rails :

Un souper/concert de soutien est déjà programmé à Liège pour le 13 octobre (bloquez la date !) qui, je l'espère, sera suivi d'autres événements fédérateurs tantôt culturels, tantôt plus festifs...

Deux projets ont été lancés dans le cadre des cours de français pour l'année scolaire 2018/2019 : une classe va réaliser un film d'animation et une autre va travailler autour du conte avec pour objectif la réalisation d'un livre ou

d'un spectacle. Ces projets visent à renforcer/enrichir l'apprentissage du français mais aussi à donner une visibilité à la richesse culturelle indéniable que peuvent nous apporter les migrants.

Richesse culturelle que j'aimerais également mettre en valeur par la réalisation d'un livre de recettes collectées auprès de nos usagers (une recette, un témoignage, une photo).

Je voudrais aller à la rencontre de nos donateurs, de toutes ces personnes qui soutiennent l'association parfois depuis très longtemps, ne fût-ce que pour les remercier de leur soutien, plus que jamais indispensable.

Et si parmi nos lecteurs, certains ont des idées nouvelles, qu'ils me contactent. Je me ferai un plaisir d'en discuter avec eux ...

Propos recueillis par Lelita Pineiro Perez

SIÈGE SOCIAL

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège
Tél. 04342 06 02

E-mail : administration@apdasbl.be
www.aideauxpersonnesdeplacees.be

NUMÉROS DES COMPTES : en Belgique

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège
Banque de la Poste
IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1

en France

Aide aux Personnes Déplacées
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq
Crédit du Nord-Lille
FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086
BIC : NORDFRPP

au Grand-Duché de Luxembourg

Aide aux Personnes Déplacées
Compte C.C.E. Luxembourg 1000/1457/2
IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000
BIC : BCEELULL

En Grande Bretagne

Father Pire Fund
Camberwell Branch (206651)
P.O. BOX 270
London SE 154 RD - A/C 50361976
IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76
SWIFT BIC : BARCGB22

Formulaire d'ordre permanent À compléter, signer et remettre à votre banque.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Rue :

Numéro : Boîte : Code postal : Localité :

IBAN : - - -

souhaite soutenir les activités de l'association Aide aux Personnes Déplacées et prie mon organisme bancaire de verser mensuellement par le débit de mon compte la somme de

10 euros - 20 euros - (montant au choix).

à partir de la date suivante :/...../.....

Les dons peuvent être effectués sur le compte de :

AIDE AUX PERSONNES DEPLACEES

93, rue Jean d'outremeuse - 4020 Liège

IBAN : BE41 0000 0756 7010 - BIC : BPOTBEB1

avec en communication : "don par ordre permanent".

Date :/...../.....

Je reste libre d'interrompre ces versements à tout moment.

Signature :

SOUTENEZ-NOUS

Faites un don
ou permettez-nous
de mieux planifier
nos actions
en optant pour
un ordre permanent.

Tout don supérieur ou égal à 40€ (au total sur l'année), versé sur un compte en Belgique, donne droit à une exonération fiscale vous permettant de récupérer jusqu'à 45% du montant versé. Une attestation fiscale vous sera envoyée l'année suivante.

Votre nom et adresse ne seront jamais communiqués à des tiers. Comme le précise la loi sur la protection de la vie privée, vous pouvez à tout moment avoir accès aux informations vous concernant.

